

**PROCÈS-VERBAL
DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 décembre 2022 – 18h00**

Date de la convocation : 30 novembre 2022)

Présents : Mmes et MM.: Pascal BELLES, Alain BERNARD, Mariette COMBES, Alain DANTONI, Sylvie FANTI, Céline GIL, Guy GRANIER, Christiane NAVARD.

Absents : Roland BASCOUL, Thierry GAUMET, Jacky Hernandez, Aline JALABERT, Hélène PETERGAC, Renée Raynal.

Nombre de membres en exercice : 14, présents : 8

2 pouvoirs donnés : 1 d' Aline Jalabert à Pascal Belles, 1 de Jacky Hernandez à Mariette Combes

Président de séance : Mariette Combes, Maire

Secrétaire de séance : Christiane Navard

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

1- Présentation des décisions du maire

2-Approbation du rapport définitif de la CLECT du 24 novembre 2022

3-Délibération quart des investissements 2022

4-Décision modificative

5-Questions diverses

1- Présentation des décisions du maire

- gestion du personnel communal

La convention relative aux services concernant :

-la **prévention**, la santé et sécurité au travail du personnel municipal,

-l'**assurance** garantissant la collectivité contre les risques financiers et statutaires est renouvelée.

-Beach break

Avec l'installation d'un barnum et clôture sur le site du camping, le commerçant Beach break a sollicité de poursuivre son commerce de restauration pendant la période d'hiver. Une déclaration préalable est établie, après concertation avec la DDTM, autorisant l'occupation du lieu de novembre à Mai ; Toutefois l'obligation incombe au commerçant d'arrêter toute activité lors de situations météorologiques en Alerte Orange.

2- Approbation du rapport définitif de la CLECT du 24 novembre 2022

Délibération n°2022-50 Rapporteur : Mariette Combes - Christiane Navard

Suite à la réunion le 24 Novembre, de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, le

rapport définitif est exposé.

Un point particulier est à approuver : la modification du règlement d'évaluation des charges des documents d'urbanisme.

Le conseil APPROUVE à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (dont modification du règlement d'évaluation des charges des documents d'urbanisme).

3-Délibération quart des investissements 2022

Délibération n°2022 -51 Rapporteur : Madame COMBES

Le Conseil donne autorisation à Mme le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2023 dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget communal de l'exercice 2022. Le montant est de **524 140,39€ soit ¼ des investissements : 147 285,10€**

Le montant des crédits ouverts en investissement se répartit comme suit :

Compte M14	Compte M57	Montant
2031	2031	40 000
2041582	2041582	25 000
2111	2111	100
2116	2116	10 000
2118	2118	89 382,39
2128	2128	22 000
21311	21311	18 516
21312	21312	81 142
2135	21351	40 000
2151	2151	10 000
2152	2152	90 000
21538	21538	45 000
21578	215738	110 000
2158	2158	3 000
2183	21838	5 000

La répartition du paiement des mandats en investissement est :

Compte M14	Compte M57	Montant
2031	2031	10 000
2041582	2041582	6 250
2111	2111	25
2116	2116	2 500
2118	2118	22 345,60
2128	2128	5 500
21311	21311	4 629

21312	21312	20 285,50
2135	21351	10 000
2151	2151	2 500
2152	2152	22 500
21538	21538	11 250
21578	215738	27 500
2158	2158	750
2183	21838	1 250

4-Décision modificative

Délibération n°2022 -52 Présentation et Rapport : Madame Combes

Le Conseil **approuve** la décision modificative :

opérations patrimoniales :

augmentation sur crédits ouverts :

- compte D 21311 Hôtel de ville chapitre D041 : **17 928,00€**

Total D041 opérations patrimoniales 17 928,00€

- compte R 2031 **Frais d'étude** chapitre **R041** : **17 928,00€**

Total R041 opérations patrimoniales 17 928,00€

Les modifications apportées permettront une récupération de la TVA (FCTVA)

8 -Questions diverses

Points d'information

Les travaux novembre-début décembre : rapport Alain Dantoni

-Nettoisement des quartiers au Bescaume, pont des »chaussures », Leuzières, Padène

-Pose d'un panneau sens interdit (réservé aux riverains) route de Provères

-Travaux de peinture au préau : cour des festivités

- Nouveaux WC Place Gambetta sont en service : il reste à réaliser les travaux de peinture, bardage et visite du consuel

- Nouveaux WC au plateau Ste Barbe sont installés : reste à réaliser passage handicapés, visite du consuel

-La plantation d'arbres reçus (opération « 8000 arbres ») a commencé

-les travaux d'isolation au presbytère ont débuté

Réunion Mairie et Conseillers Départementaux

thème : étude des opérations de travaux de sécurisation RD 23 :

-Réalisation de la réfection du parapet face habitation 19 rue de la Gare

-Mise en sécurité à la sortie de la Prade, 3 embranchements constituent un goulot d'étanglement avant virage à l'entrée du village .

Pré-programmation structuration rue Gambetta et travaux d'assainissement.

Hérault Ingénierie accompagnera la commune sur le projet

Résidence Constant

Réunion de travail mercredi 14 Octobre: en présence du Pays Haut Languedoc et vignobles ainsi que du Développeur économique Grand Orb :

Thème : définition du futur projet de transformation du bâtiment rez-de-chaussée et appartements de la résidence .

La séance est levée 19h40

Prochain conseil jeudi 12 Janvier à 18 heures